

# FONCTIONNEMENT CENTRE AÉRÉ DU MERCREDI

*Il fonctionne toute la journée du mercredi dès le 6 septembre.*

*Des sorties et des activités variées seront mises en place tout au long de l'année.*

*6 formules sont proposées aux familles :*

F1 : mercredi matin : 7h30-11h30

F2 : mercredi matin + repas : 7h30-13h

F3 : mercredi après-midi : 13h-19h30

F4 : mercredi après-midi + repas : 11h30-19h30

F5 : mercredi matin et après-midi (sans repas) : 7h30-11h30 et 13h-19h30

F6 : mercredi journée + repas : 7h30-19h30

*Les repas sont préparés et se déroulent dans le restaurant du collège.*

*Les tarifs sont proposés par les services de la Caisse d'Allocations Familiales en fonction du Quotient Familial (voir le tableau ci-dessous).*

Quotient familial	F1	F2	F3	F4	F5	F6
	mercredi matin : 7h30-11h30	mercredi matin + repas : 7h30-13h	mercredi après-midi : 13h-19h30	mercredi après-midi + repas : 11h30-19h30	mercredi matin et après-midi (sans repas) : 7h30-11h30 et 13h-19h30	mercredi matin et après-midi avec repas : 7h30-19h30
<b>0 à 565 €</b>	2.38	4.69	2.38	4.69	4.75	7.06
<b>566 à 765 €</b>	3.06	6.38	3.06	6.38	6.44	9.63
<b>766 à 965 €</b>	4.13	8.63	4.13	8.63	8.75	13.06
<b>966 € et plus</b>	5.00	10.00	5.00	10.00	10.00	15.00

*Cette prestation est ouverte aux enfants scolarisés de 3 à 14 ans.*

*Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la fiche d'inscription accompagnée de l'attestation de votre quotient familial mise à jour, afin de permettre la bonne organisation de l'accueil de loisirs notamment pour la préparation des repas.*

*Nous vous informons que ce service sera maintenu si le nombre d'inscrits est suffisant.*

*Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec la mairie au 02 54 30 50 28*

*ou par mail : [mairie.stesevere@wanadoo.fr](mailto:mairie.stesevere@wanadoo.fr)*

*ou encore auprès du directeur de la structure au 06 67 13 00 37*